



INFORMATION REGIONALE N° 4

Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale
UNSA EDUCATION

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

VIGILANCE PROFESSIONNELLE

Les 5 Assemblées générales départementales ont maintenant eu lieu ; elles auront réuni plus de 150 collègues dont de nombreux nouveaux collègues. Dans chacune d'elle, le point a été fait sur l'action de résistance professionnelle, ses premiers résultats, ce qui reste à obtenir et les moyens d'action nécessaires pour y parvenir en évitant un étiollement lié à la lassitude et à la difficulté du combat dans un contexte politico syndical qui n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, en la faveur des fonctionnaires et salariés que nous sommes. Des formes d'action différentes ont été mises en place suivant les départements en fonction des particularités locales (par exemple dans les Pyrénées atlantiques où l'Inspection Académique fait fi des orientations et demandes obtenues dans le cadre des Observatoires : heures de vie de classe, recrutement des vacataires,...)

Pour ce qui concerne le niveau académique, nous maintenons les deux mots d'ordre suivants :

- ne pas participer ni organiser les réunions de ZAP qui répondraient à une demande institutionnelle . Si l'institution a besoin de consulter, qu'elle le fasse dans le cadre de réunions dûment convoquées (c'est le cas par exemple en DORDOGNE pour la carte des langues et des options). Cela n'empêche pas les Personnels de Direction de se réunir entre eux pour partager leurs propres difficultés et éviter l'isolement.
- ne pas remonter l'enquête mensuelle SIGNA

Le secrétariat académique a décidé de participer aux réunions organisées dans les départements pour les Collèges et au niveau académique pour les Lycées. L'enjeu de la décentralisation et ses modalités de mise en oeuvre ne permettent pas de pratiquer la chaise vide et nos adhérents ne comprendraient pas qu'on laisse à d'autres personnels le soin d'organiser le transfert. Déjà, le SNPDEN a obtenu des réunions de travail avec la Région mais aussi dans les départements (LOT et GARONNE, DORDOGNE) pour faire valoir nos craintes et nos exigences. Ces réunions permettront de montrer notre détermination. De même y relateront notre fort mécontentement du refus opposé au Secrétaire Académique qui demandait par lettre au SG avec insistance la nécessaire participation des Personnels de Direction adjoints qui, et Ministres et Recteurs le répètent assez, ont vocation à devenir chef. La réponse du SG (envoyée par mail au secrétaire académique est, à cet égard, édifiante – voir encadré-).

Petite victoire certes mais pas insignifiante et que nous saurons transformer en jurisprudence : **la délivrance de visas pour le remboursement des frais de déplacement .**

Le secrétariat académique réuni le 8 octobre à PERIGUEUX a décidé, dans le cadre de l'info nationale n°9 de demander au Recteur, la réunion d'un observatoire académique ainsi que celle des observatoires départementaux dans le droit fil du groupe national permanent de suivi. Le SNPDEN demandera un ordre du jour UNIQUE sur la déclinaison académique et départementale des travaux du groupe national sur les missions, les ressources et l'administration de l'EPL pour accompagner, anticiper et imposer un autre fonctionnement du système éducatif. Nous demandons à chaque adhérent de contribuer à dresser la liste de tous les points de blocage, toutes les tracasseries, toutes les absurdités qui nous empêchent de faire notre métier dans de bonnes conditions. Adressez vos contributions à votre secrétaire départemental.

**RENDEZ-VOUS à L'ASSEMBLEE GENERALE ACADEMIQUE
DU MERCREDI 20 OCTOBRE
LYCEE MAURIAC BORDEAUX**

— Copié collé du message reçu de la part du SG de l'Académie —

bien reçu votre courrier. ces réunions sont ainsi organisées à la demande du ministère : chef d'EPL, gestionnaire. Nous prenons en charge d'ailleurs ces déplacements et l'hébergement. Nous avons eu déjà beaucoup de mal à trouver des salles pour accueillir tout le monde !!

Sur les élections, nous avons diffusé une note ; le président du bureau de vote doit surtout signer les PV. Nous ne pouvions pas faire ces réunions après Toussaint, d'où un calendrier contraint.

Bien à vous. JPL

Bertrand CAGNIART
Tel : 05.53.06.47.00

Principal du Collège Montaigne
Port : 06.18.42.34.37

49 rue Lacombe

24000 PERIGUEUX
Email : bcagniarl@aol.com